AFRICAN ASSOCIATION FOR PUBLIC ADMINISTRATION AND MANAGEMENT (AAPAM)

ASSOCIATION AFRICAINE POUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET LE MANAGEMENT (AAAPM)

Royaume du Lesotho

Aide-mémoire

45e CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA TABLE RONDE DE L'AAPAM

Thème: De l'ambition à l'impact : Repenser l'administration publique pour la réalisation de l'Agenda 2063 et des ODD en vue de construire l'Afrique que nous voulons



Lieu : Centre de conférences Manthabiseng, Maseru, Royaume du Lesotho

Date: Du 8 au 11 décembre 2026

INTRODUCTION

1. La 44e Conférence annuelle de la Table ronde de l'AAPAM, qui s'est tenue à Manzini, en Eswatini, a marqué un tournant décisif pour l'administration publique à travers le continent. Cette rencontre a permis de dégager un consensus crucial parmi plus de 600 délégués : l'ère d'une bureaucratie traditionnelle, cloisonnée et lente doit céder la place à un nouveau paradigme défini par une gouvernance agile, la transformation numérique et des partenariats intersectoriels.

2. Pourtant, aussi solide fût-il, ce consensus restait essentiellement de nature diagnostique. L'année écoulée a démontré, avec une urgence renouvelée, qu'un accord stratégique à lui seul ne peut combler le fossé grandissant entre les aspirations continentales et les réalités du terrain. De la persistance du surendettement et de l'accélération des chocs climatiques au rythme vertigineux des bouleversements numériques et aux attentes non satisfaites d'une population jeune en pleine expansion, la polycrise du continent s'est aggravée. La question n'est plus de savoir ce qu'il faut faire ; l'Agenda 2063 et les Objectifs de développement durable (ODD) ont déjà fourni une vision claire et convaincante de l'Afrique et du monde que nous voulons. La question urgente, toujours sans réponse, est de savoir comment obtenir un impact mesurable, évolutif et durable.

3. Cette question est au cœur de la 45e Conférence de la Table ronde : combler l'écart chronique entre l'ambition et la mise en œuvre. Malgré des décennies de cadres stratégiques, d'engagements continentaux et de partenariats de développement, les signes d'un retard dans les progrès sont indéniables. Comme l'indique le Rapport 2025 sur le développement durable en Afrique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le continent fait face à de multiples crises qui se renforcent mutuellement et qui ont constamment placé la plupart des nations africaines au bas des classements mondiaux relatifs aux ODD. L'écart ne tient pas à un manque de vision ; il résulte d'un déficit d'exécution, de capacité institutionnelle et d'agilité de gouvernance.

4. La 45e Conférence de la Table ronde de l'AAPAM est conçue précisément pour remédier à cet écart. L'objectif de cette rencontre est délibéré et urgent : passer résolument de l'ambition à l'impact. La tâche qui nous attend ne consiste pas simplement à affiner cette vision : l'Agenda 2063 et les ODD en ont déjà donné une formulation éloquente. Au contraire, cette conférence vise à repenser l'instrument même par lequel cette vision doit être concrétisée : l'administration publique elle-même. Les délégués se réuniront pour bâtir une administration publique qui ne se contente pas d'aspirer à l'Afrique que nous voulons, mais qui la concrétise activement, efficacement et équitablement.

CONTEXTE DE LA 45E CONFÉRENCE DE LA TABLE RONDE

5. La 44e Conférence de la Table ronde, organisée à Manzini, en Eswatini, a catalysé la réinvention de l'administration publique à travers le continent. Réunissant plus de 600

délégués dont des ministres, de hauts responsables publics, des universitaires, des partenaires au développement et des dirigeants de la société civile, la conférence est parvenue à forger un diagnostic collectif des défis qui affectent l'administration publique ainsi qu'une vision commune de son renouveau.

6. Trois résultats majeurs sont ressortis de ces délibérations. Premièrement, la 44e CTR a consolidé un consensus autour d'une prestation de services centrée sur le citoyen comme boussole ultime de la réforme de l'administration publique. Les délégués ont convenu que la bureaucratie n'existe pas pour sa propre préservation, mais pour servir les citoyens de manière efficace, équitable et digne. Ce principe représente un profond changement culturel, s'éloignant de la commodité administrative au profit d'une conception centrée sur l'usager, les mécanismes de retour d'information et la gouvernance réactive. Deuxièmement, la conférence a identifié la transparence numérique comme un levier indispensable de confiance et d'efficacité. Des plateformes de données ouvertes à la gestion numérique des finances publiques et aux systèmes de passation électronique des marchés, les délégués ont reconnu que la technologie, lorsqu'elle est déployée de manière stratégique, peut réduire radicalement les possibilités de corruption, renforcer la redevabilité et rationaliser la prestation des services. Troisièmement, la 44e CTR a fait passer la collaboration multipartite du statut de complément souhaitable à celui de nécessité opérationnelle fondamentale. L'époque où le gouvernement agissait seul est révolue ; la fourniture de biens publics complexes à l'ère des polycrises exige de véritables partenariats avec le secteur privé, la société civile, le monde universitaire et les institutions de financement du développement.

ORIENTATION CONTEXTUELLE

7. Pourtant, malgré tout son succès dans l'alignement des parties prenantes autour d'un diagnostic et d'une vision communs, la 44e CTR a également fait émerger une série de questions profondes et non résolues. Ces questions, débattues aussi bien dans les sessions en sous-groupes que dans les conversations de couloir, renvoient directement au déficit de mise en œuvre qui exige désormais une attention urgente. Ce sont les questions qui empêchent les dirigeants du service public de dormir la nuit:

 a) *Comment institutionnaliser l'agilité ?* L'agilité est un principe convaincant, mais comment une administration publique, liée par les règlements de la fonction publique, les codes de passation des marchés et les cycles politiques, peut-elle intégrer la flexibilité, l'itération rapide et la résolution adaptative des problèmes dans sa pratique institutionnelle quotidienne sans sacrifier la redevabilité ni le respect des procédures régulières ? À quoi ressemblent une budgétisation agile, une élaboration agile des politiques publiques et une prestation agile des services dans un ministère des Finances ou une collectivité locale ?

 b) *Comment financer la transformation en situation de surendettement ?* À travers le continent, la marge de manœuvre budgétaire se rétrécit. Les obligations au titre du

service de la dette absorbent une part toujours plus importante des budgets nationaux, laissant peu de place aux investissements mêmes — dans les infrastructures numériques, le développement des compétences, l'adaptation climatique et la réforme institutionnelle — qu'exige la transformation. Comment les nations africaines peuvent-elles financer l'avenir qu'elles souhaitent alors que le présent est déjà excessivement endetté ? Quels mécanismes de financement innovants, quels partenariats et quelles réaffectations budgétaires peuvent mobiliser les ressources nécessaires ?

c) *Comment transformer le boom démographique de la jeunesse africaine en dividende démographique ?* L'Afrique possède la population la plus jeune de tous les continents, source d'un immense potentiel d'énergie et de créativité. Pourtant, trop de jeunes sont confrontés à une réalité marquée par le chômage, le sous-emploi et l'exclusion des processus décisionnels. Comment l'administration publique peut-elle aller au-delà de consultations symboliques auprès des jeunes pour véritablement co-élaborer des politiques, intégrer le leadership des jeunes et orienter leur maîtrise du numérique ainsi que leur esprit entrepreneurial vers la résolution des défis publics ? Comment l'Afrique peut-elle empêcher que cette poussée démographique ne se transforme en crise d'aspirations déçues ?

d) *Comment protéger les capacités et le bien-être des agents publics ?* Les hommes et les femmes qui travaillent au sein des administrations publiques africaines sont appelés à faire plus avec moins, à faire face à une complexité sans précédent et à mener des transformations sans disposer, bien souvent, des ressources ou du soutien politique nécessaires. L'épuisement professionnel, les problèmes de santé mentale et la démotivation constituent des menaces réelles et croissantes. Comment l'administration publique peut-elle prendre soin de son propre socle humain ? Quelles stratégies, politiques et cultures organisationnelles sont nécessaires pour soutenir le bien-être, la résilience et la capacité d'innovation des agents publics dont dépend, en définitive, toute réforme ?

8. Ces questions non résolues ne sont pas périphériques ; elles sont centrales. Elles représentent le point de rencontre entre le consensus stratégique et la réalité opérationnelle, et ces questions constituent le socle sur lequel repose la 45e conférence de la Table ronde. C'est précisément parce que ces questions demeurent sans réponse que la 45e CTR est conçue non pas comme un autre dialogue de haut niveau, mais comme l'atelier d'exécution essentiel pour l'administration publique africaine. L'objectif n'est plus de débattre puisque la vision de *The Africa We Want* est déjà claire. L'objectif est de co-créer le *comment*. La 45e CTR est conçue comme une rencontre pratique, orientée vers l'action et axée sur les solutions, où l'ambition stratégique de la 44e conférence est traduite en cadres opérationnels, modèles institutionnels, modèles de partenariat et mécanismes de redevabilité. Les délégués se réunissent non pas pour affiner le diagnostic, mais pour élaborer le remède. Les délégués entendent passer de l'analyse à l'architecture, des principes à la pratique, de l'ambition à l'impact. Tel est l'objectif de la 45e conférence de la table ronde, et c'est un travail qui ne peut attendre.

JUSTIFICATION DU THÈME ET DES SOUS-THÈMES DE LA 45e CTR

9. Le thème de la 45e conférence de la Table ronde, « De l'ambition à l'impact : Repenser l'administration publique pour la réalisation de l'Agenda 2063 et des ODD vers l'Afrique que nous voulons », répond directement au défi central identifié dans l'Introduction et le Contexte : l'écart chronique entre les aspirations continentales et les résultats mesurables. Comme l'indique le Rapport 2025 sur le développement durable en Afrique, si la vision de l'Agenda 2063 et des ODD demeure convaincante, la réalité de la mise en œuvre raconte une tout autre histoire. Les pays nordiques occupent constamment les premières places des classements mondiaux des ODD ; la plupart des pays africains occupent les dernières places. Il ne s'agit pas d'un échec de vision, mais d'un échec de mise en œuvre. Le thème, par conséquent, assume le difficile travail d'opérationnalisation, en posant non pas la question de savoir ce que l'Afrique veut, mais comment y parvenir, et quel type d'administration publique peut transformer l'ambition en impact tangible.

10. Au cœur de ce thème se trouve une reconnaissance fondamentale : réimaginer l'administration publique constitue le levier central pour réaliser l'Agenda 2063 et les ODD. Aucune politique bien conçue, aucun financement international du développement ni aucun plaidoyer de la société civile ne peuvent se substituer à une administration publique adaptée à sa mission. La conférence identifie trois priorités interdépendantes comme essentielles à cette réinvention. Premièrement, la résilience budgétaire : elle consiste à transformer le poids de la dette, de contrainte en opportunité, en concevant des mécanismes de financement innovants, des échanges dette-contre-développement et des modèles de financement mixte qui libèrent l'investissement durable. Deuxièmement, l'innovation : elle consiste à aller au-delà des projets pilotes ponctuels pour repenser systématiquement les cultures institutionnelles, les processus et les outils, en intégrant dans la gouvernance quotidienne des laboratoires de politiques publiques, des enseignements comportementaux, des bacs à sable réglementaires et des méthodologies agiles. Troisièmement, le pouvoir d'action numérique des jeunes : il consiste à passer d'une consultation symbolique à une véritable co-création, en donnant aux jeunes les moyens d'agir comme architectes actifs des politiques publiques, leaders du numérique et entrepreneurs capables de résoudre les problèmes.

11. Ces trois priorités ne constituent pas des axes distincts, mais des dimensions qui se renforcent mutuellement d'une transformation unique et holistique. Les six sous-thèmes de la conférence sont délibérément conçus pour décliner cette vision en composantes opérationnelles concrètes, offrant aux délégués des voies concrètes pour passer du diagnostic à la conception. Ensemble, ils traduisent le thème général en un programme structuré, validé par les parties prenantes, non pas pour de nouvelles délibérations, mais pour l'action.

12. Le choix de la résilience budgétaire, de l'innovation et du pouvoir d'action numérique des jeunes comme trois piliers de la 45e Conférence de la Table ronde ne diminue en rien l'importance cruciale d'autres secteurs tels que la santé, l'éducation ou l'agriculture. Au

contraire, cela traduit une reconnaissance stratégique du fait que ces trois piliers agissent comme des leviers fondamentaux dans l'ensemble des secteurs du développement. Sans résilience budgétaire, les systèmes de santé ne peuvent pas être financés de manière adéquate, pas plus que les médicaments essentiels ne peuvent être achetés ou les agents de santé rémunérés. Sans innovation, la prestation des services de santé reste enfermée dans des processus bureaucratiques dépassés, incapable de tirer parti des outils numériques pour la surveillance des maladies, la gestion de la chaîne d'approvisionnement ou la télémédecine. Sans un pouvoir d'action numérique des jeunes, le continent risque de perdre l'énergie, la créativité et l'aisance technologique de la génération qui héritera des systèmes de santé et les fera perdurer, parmi d'autres services publics. En substance, la résilience budgétaire, l'innovation et le pouvoir d'action numérique des jeunes ne sont pas des priorités sectorielles, mais des leviers horizontaux : ce sont les conditions sous-jacentes qui déterminent si un secteur quelconque, y compris la santé, peut honorer ses engagements au titre de l'Agenda 2063 et des ODD. La conférence accorde donc la priorité à ces piliers précisément parce que leur renforcement produira des bénéfices multiplicateurs dans tous les domaines de l'administration publique et du développement durable.

SOUS-THÈMES DE LA CONFÉRENCE

13. Les délégués, les intervenants et les contributeurs sont invités à s'engager autour des six sous-thèmes suivants, qui constituent collectivement l'architecture intellectuelle de la 45e Conférence de la Table ronde.
 a) **Moderniser la fonction publique africaine pour améliorer la prestation des services :** Ce sous-thème examine des stratégies visant à transformer les processus bureaucratiques, à tirer parti des outils numériques, à rationaliser les flux de prestation des services et à adopter des méthodologies agiles qui réduisent les délais d'attente, éliminent les points de contact propices à la corruption et garantissent aux citoyens des services publics efficaces, dignes et réactifs. Les contributeurs sont invités à se concentrer sur des études de cas pratiques, des cadres de réforme et des solutions numériques qui démontrent des améliorations mesurables en matière d'accessibilité des services, de rapidité et de satisfaction des citoyens dans des contextes spécifiques du secteur public africain. Dans la mesure du possible, les contributeurs sont priés d'inclure des indicateurs de référence ainsi que des données avant/après afin d'étayer les améliorations revendiquées et de permettre une analyse comparative entre différentes approches de réforme.
 b) **Renforcer l'intégrité institutionnelle et la redevabilité :** Ce sous-thème traite de la corruption endémique au moyen de mécanismes de contrôle robustes, de systèmes de passation des marchés transparents, de protections des lanceurs d'alerte, de cadres d'audit indépendants et de plateformes de redevabilité portées par les citoyens, qui rétablissent la confiance et garantissent que les ressources publiques servent aux fins prévues. Les contributeurs sont encouragés à présenter des modèles de redevabilité fondés sur des données probantes, des réformes institutionnelles ou des innovations technologiques qui ont permis de réduire avec succès les risques de corruption et de

renforcer la confiance du public dans les institutions de gouvernance à travers le continent. Les soumissions sont encouragées à inclure des outils pratiques tels que des modèles de passation des marchés, des projets de formulation de politique relative aux lanceurs d'alerte et des indicateurs clés de performance (KPI) mesurables en matière de lutte contre la corruption, qui peuvent être adaptés et adoptés par les institutions publiques dans différents contextes nationaux.

c) **Réimaginer le système éducatif de l'Afrique pour l'inclusivité des jeunes, leur participation à l'économie et l'innovation portée par les jeunes :** Ce sous-thème propose des réformes fondamentales des programmes, de la pédagogie et de l'évaluation afin de doter les jeunes africains de compétences pertinentes en matière de numérique, d'entrepreneuriat et de pensée critique, tout en créant des passerelles entre l'éducation et l'emploi et en favorisant des écosystèmes où l'innovation portée par les jeunes peut prospérer. Les contributeurs devraient se concentrer sur des innovations éducatives évolutives, des partenariats public-privé dans le développement des compétences ou des cadres politiques qui comblent l'écart entre les systèmes d'éducation formelle et les exigences dynamiques des économies numériques et vertes de l'Afrique.

d) **Localiser les ODD : Des politiques continentales à l'impact communautaire** : Ce sous-thème élabore des cadres visant à traduire les engagements de haut niveau relatifs aux ODD en actions mesurables et adaptées au contexte aux niveaux infranationaux, en renforçant les capacités des gouvernements locaux, en mobilisant les acteurs communautaires et en veillant à ce que les ambitions continentales atteignent les citoyens qu'elles sont censées servir. Les contributeurs sont invités à partager des mécanismes, des outils ou des modèles de gouvernance qui permettent de décliner efficacement les cibles des ODD au niveau des gouvernements locaux, d'intégrer la participation communautaire dans la planification et la budgétisation, et de suivre les résultats au niveau local par rapport aux objectifs nationaux et continentaux.

e) **Financement du développement : Mobilisation innovante des ressources** : Ce sous-thème explore des mécanismes de financement innovants, notamment le financement mixte, les obligations de la diaspora, les obligations vertes, les échanges dette-développement, les partenariats public-privé et les stratégies de mobilisation des ressources intérieures qui permettent de débloquer des capitaux pour le développement durable malgré les contraintes budgétaires. Les contributeurs devraient se concentrer sur des modèles de financement opérationnels, des structures de transaction ou des leviers politiques qui ont permis de mobiliser avec succès des ressources pour les biens publics, avec une attention particulière portée aux dispositifs de partage des risques, au retour sur investissement et à la possibilité de mise à l'échelle dans différents contextes nationaux africains.

f) **Rétablir le contrat social : Le rôle du gouvernement dans le rétablissement de la confiance des citoyens :** Ce sous-thème passe en revue les causes de la dégradation de la confiance, de la corruption, des inégalités, de l'exclusion et de l'inadaptation des services, et propose des réformes de gouvernance, des mécanismes participatifs, des

modèles de leadership empathiques et des innovations en matière de responsabilité visant à rétablir la relation réciproque entre les citoyens et l'État. Les contributeurs sont encouragés à présenter des cadres, des dispositifs institutionnels ou des expériences de gouvernance participative qui démontrent comment les gouvernements peuvent écouter activement, répondre et co-produire des solutions avec les citoyens, rétablissant ainsi la légitimité et favorisant une responsabilité partagée à l'égard des résultats du développement.

6. OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

L'objectif principal de la 45e Conférence de la Table ronde est de servir de forum de haut niveau où les ministres, les hauts responsables, le monde universitaire, les praticiens, les partenaires au développement et les ONG peuvent définir et évaluer conjointement les indicateurs nécessaires pour impulser la transformation globale de l'administration publique africaine. La conférence vise à passer d'un accord conceptuel à l'élaboration de cadres applicables pour guider les administrations publiques africaines à travers la « Grande Transition ». Les objectifs spécifiques sont les suivants :

a) **Co-créer un plan opérationnel pour la transformation :** Aller au-delà du consensus théorique afin d'élaborer un « plan » pratique, validé par les parties prenantes, décrivant les stratégies fondamentales, les changements institutionnels et les actions de leadership nécessaires pour bâtir une administration publique résiliente et innovante.
b) **Catalyser des modèles opérationnels pour un financement résilient :** Identifier, affiner et promouvoir l'engagement en faveur de modèles innovants de partenariat et de financement, y compris les partenariats public-privé (PPP) de nouvelle génération, le financement mixte et les instruments fiscaux liés au climat, susceptibles de mobiliser des investissements en faveur d'infrastructures durables et de la prestation de services dans le cadre des contraintes budgétaires actuelles.
c) **Établir des cadres pour la co-création et le leadership des jeunes :** Élaborer des protocoles concrets et des mécanismes institutionnels afin d'ancrer une participation significative des jeunes, en passant de la consultation à une co-création active dans l'élaboration des politiques, la gouvernance numérique et les initiatives d'innovation publique.
d) **Développer des outils de politique intégrés pour la double crise :** Élaborer des cadres d'action intégrés et des outils d'aide à la décision permettant aux gouvernements de s'attaquer simultanément à la viabilité de la dette et à la résilience climatique, transformant ainsi la crise interdépendante de la dette et du climat en une opportunité de croissance verte et inclusive.
e) **Faire progresser de nouvelles mesures pour la santé institutionnelle et la redevabilité :** Lancer un appel en faveur de nouvelles mesures et de nouveaux indicateurs pour évaluer la santé des institutions publiques, et les examiner de manière critique, en couvrant l'efficacité de la prestation des services, le bien-être des agents publics et la redevabilité des partenariats, en tant que références essentielles pour l'accélération des ODD.
f) **Une plateforme pour mettre en valeur et célébrer l'innovation africaine :** Offrir un cadre dédié pour mettre en lumière et célébrer des innovations révolutionnaires,

développées localement, dans la prestation des services publics à travers le continent, en inspirant la reproduction et la mise à l'échelle des modèles réussis.

7. RÉSULTATS ATTENDUS

En tirant parti de l'expertise collective de la 45e CTR, les résultats suivants devraient fournir une feuille de route pratique pour réinventer l'administration publique africaine afin de faire face aux contraintes budgétaires et de répondre aux aspirations des ODD ainsi qu'à l'Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons :

a) *Le Communiqué de Maseru et le rapport de la conférence qui incarnent un « Plan directeur pour une administration publique résiliente* » : Un document évolutif, synthétisé à partir des délibérations de la conférence, présentant des recommandations de politique concrètes, des voies de réforme institutionnelle et des innovations en matière de gouvernance nécessaires pour opérationnaliser le thème de la conférence dans différents contextes nationaux.
b) *Un compendium des modèles de partenariat innovants* : Un répertoire numérique soigneusement constitué d'études de cas, de cadres contractuels et de rapports d'évaluation sur des modèles réussis et émergents de partenariats public-privé (PPP), de financement mixte et d'alliances multipartites qui produisent efficacement de la valeur publique dans des environnements budgétaires complexes.
c) *Un cadre pour la co-création des jeunes dans la gouvernance* : Un ensemble pratique de normes proposées, de protocoles et de modèles institutionnels conçu pour guider les gouvernements nationaux et locaux dans la mise en place de mécanismes structurés et significatifs de participation des jeunes à l'élaboration des politiques, à la budgétisation et aux stratégies de l'économie numérique.
d) *Un réseau panafricain de praticiens renforcé :* Une communauté de pratique élargie et dynamisée réunissant de hauts responsables, des experts techniques, le monde universitaire et des innovateurs travaillant à l'intersection de la politique budgétaire, de l'action climatique et de la gouvernance numérique, facilitée par une plateforme dédiée à la poursuite des échanges de connaissances et de la collaboration.
e) *Lauréats des AAPAM Innovation Management Awards :* La sélection, la distinction et la célébration publique des lauréats des « AAPAM Innovation Management Awards », une cérémonie annuelle qui récompense les meilleures solutions locales en matière de prestation de services publics, afin d'inspirer l'apprentissage et la diffusion à l'échelle intercontinentale.

8. Guide d'élaboration des études de cas

Afin d'ancrer les thèmes ambitieux de la conférence dans la réalité pratique, nous invitons les contributeurs à soumettre des études de cas qui fournissent des preuves concrètes, des enseignements et des modèles provenant de toute l'Afrique. Contrairement à un domaine d'intérêt unique, le guide de cette année est conçu pour produire des analyses qui couvrent les six sous-thèmes, en démontrant leur interdépendance dans la pratique. Nous recherchons des

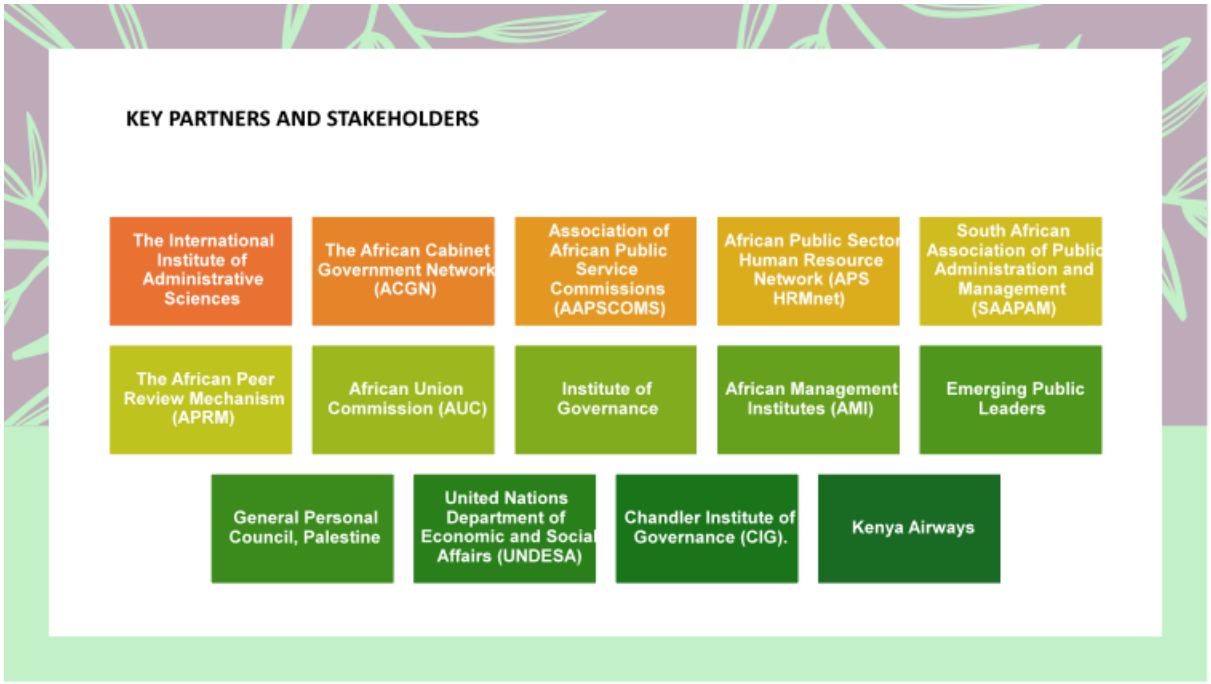
récits convaincants qui montrent comment une action intégrée dans un domaine catalyse les progrès dans d'autres.

Les contributeurs doivent structurer leurs études de cas autour d'un sous-thème principal et sont vivement encouragés à illustrer ses liens avec au moins un autre sous-thème. Les études de cas doivent décrire clairement le contexte, l'approche innovante ou l'intervention, le processus de mise en œuvre et, surtout, les résultats démontrés ainsi que les enseignements tirés. Les preuves d'impact, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, sont très appréciées.

LE CADRE LOGIQUE DE LA 45E CONFÉRENCE DE LA TABLE RONDE

1. La conférence de la Table ronde est conçue et fondée sur le cadre ci-dessous :







Conference Delegates

Roundtable attendees represent diverse leadership across African governance:

- **Government Officials**
 - Ministers from national, provincial, local levels
- **Sector Leaders**
 - Senior representatives from public and private organizations
- **International Partners**
 - Development agencies, multilateral organizations, global experts
- **Community Voices**
 - Civil society leaders, academics, young professionals

Paper Submission Timeline : 45th AAPAM RTC (Lesotho)

Abstract

Due by 15th June 2026

Draft Paper

Due by 15th August 2026

Full Paper

Due by 15th October 2026





WORKING LANGUAGES

The working languages shall be

1. ENGLISH,
2. FRENCH, and
3. ARABIC.

FRAIS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

1. Tous les participants sont priés de s'inscrire en ligne :

http://www.aapam.org/conferences-and-events/event-calendar#id=109&cid=1076&wid=701 et payer les frais d'inscription selon les tarifs suivants :

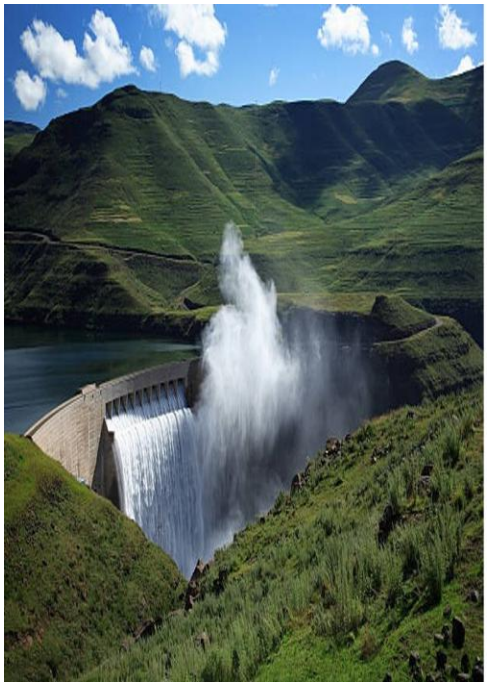
(a) Participants du pays hôte - 500 $ US

(b) Autres / Internationaux - 600 $ US

(c) Personnes accompagnantes (conjoints des participants) - 300 $ US

(d) Étudiants - 200 $ US

2. Il est recommandé aux délégués d'effectuer les paiements à l'avance (de préférence 3 semaines avant la date de la conférence), avec la possibilité d'utiliser un virement bancaire vers le compte AAPAM, dont les détails sont fournis ci-dessous.



Banking Details

African Assoc for Public Admin Management
Account No. 1103297694
KCB BANK KENYA LTD
Intermediary Bank For USD: Citibank/
Bankers Trust
Bank Code: 01
Branch Code: 175

MILIMANI BRANCH, Bishop Street
NSSF Building Block A
P.O. BOX 69695
NAIROBI, KENYA
TEL: 254 020 2719433/4, 2179470
FAX: 254 020 2729942
SWIFT CODE: KCBLKENX

DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE

Le discours de la 45e Conférence de la Table ronde s'appuie sur un solide corpus de recherches contemporaines, de cadres stratégiques et de rapports fondamentaux. Cette bibliographie soigneusement sélectionnée fournit le contexte essentiel et est classée de manière à correspondre aux thèmes intégrés de la conférence.

1. Association africaine d'administration publique et de management (AAPAM). (2025). Rapport de la 44e Conférence annuelle de la Table ronde : Administration publique agile, partenariat et transformation numérique pour une prestation de services centrée sur le citoyen.
2. Andrews, M. (2014). *Peut-on retracer une histoire de réforme mozambicaine à travers l'Adaptation itérative axée sur les problèmes ?* Série des documents de travail du CID n° 278. Cambridge, MA : Center for International Development, Harvard University.
3. Ayamga, M., Lawani, A., Akaba, S. et Birindwa, A. (2023). 'Développement des institutions et des synergies interorganisationnelles grâce à la numérisation et à l'engagement des jeunes dans l'agriculture africaine : Le cas de "Africa Goes Digital"', *Land*, 12(1), p. 199. https://doi.org/10.3390/land12010199
4. Hausmann, R., O'Brien, T., Cheston, T., Hassen, I.W. et Soylu, C. (2022). *La croissance et la diversification de l'économie éthiopienne : Un recueil de recherches*. Document de travail. Cambridge, MA : John F. Kennedy School of Government, Harvard University.
5. Michaelowa, K. et Michaelowa, A. (2015). *Initiatives transnationales de gouvernance climatique : Conçues pour une atténuation efficace du changement climatique ?* Harvard Dataverse.https://doi.org/10.7910/DVN/85BB3C
6. Nduhura, A., Lukamba, M.T., Molokwane, T., Nuwagaba, I., Kyohairwe, S., Mbabazi, M., Twinomuhwezi, I.K., Mugerwa, B., Nyogarwizi, R.A. et Kadondi, F. (2024). 'Éclairer les villes : L'application des partenariats public-privé pour éclairer les villes d'Afrique de l'Est', *Public Works Management & Policy*, 29(4), pp. 539-560.https://doi.org/10.1177/1087724X231204804
7. Olumekor, M., Mangai, M.S., Madumo, O.S., Mohiuddin, M. et Polbitsyn, S.N. (2025). 'Influences sur la gouvernance électronique en Afrique : Une étude des dynamiques économiques, politiques et infrastructurelles', *Public Administration*, 103(1), pp. 185-200.https://doi.org/10.1111/padm.13013
8. 'Réforme, réactivité et résilience : Un cadre unifié pour une administration publique agile' (2025). *DOAJ*. Disponible à l'adresse :https://doaj.org/article/8eab1ae16457447c93b92be60a2b8fe6
9. Rodriguez, W. et ole-MoiYoi, K. (2011). 'Renforcement des capacités locales pour la fabrication de produits de santé : A to Z Textile Mills Ltd.', *Harvard Business Publishing*. Disponible à l'adresse :https://rides.gse.harvard.edu
10. Union africaine (UA). (2015). *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.* Addis-Abeba : Commission de l'Union africaine.
11. Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). (2025). *Rapport sur le développement durable en Afrique 2025*. Addis-Abeba : CEA.

12. Fonds monétaire international (FMI). (2024). *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : S'engager sur une voie étroite*. Washington, DC: FMI.
13. Banque mondiale. (2024). *Rapport sur le développement dans le monde 2024 : La numérisation au service du développement*. Washington, DC: Banque mondiale.
14. Banque africaine de développement (BAD). (2023). *Perspectives économiques en Afrique 2023.* Abidjan : BAD.
15. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2022). *Avenir de la jeunesse africaine : Au-delà du dividende démographique.* New York : PNUD